



Conseil Informe

EN AVRIL, LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ

Réservez votre place dans
le **jardin communautaire**
Parcelle 10x17 pieds (10\$)
Parcelle 10x45 pieds (20\$)
418-256-3545 poste 2225

Et si on profitait de l'arrivée du beau temps pour s'activer davantage à l'extérieur? Quelle belle occasion de prendre soin de sa santé physique et mentale et de faire le plein d'énergie, de gérer son stress, d'améliorer sa forme et même de mieux dormir. Ce printemps, allez jouer dehors! Pour avoir des idées et inspirations pour vous activer dans le plaisir, consultez le dossier spécial de @montougo **Bouger dans sa ville!**



La Municipalité veut remercier les **bénévoles du comité de ski de fond** et toute l'équipe du **Club de motoneige Les Loups du Nord** pour l'excellent travail d'entretien des sentiers de ski de fond! Votre collaboration est très appréciée par tous les utilisateurs.



LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU SITE DU MOULIN DES PIONNIERS DÉBUTERONT BIENTÔT. VOICI UN APERÇU DES JEUX D'EAU



AVIS D'APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE : Municipalité : Paroisse de La Doré
Personne-ressource : Stéphanie Gagnon
Adresse : 4998, rue des Saules
La Doré (Québec) G8J 1G9
Téléphone : 418 256-3545
Courriel : sgagnon@ladore.ca

La Municipalité de la Paroisse de La Doré demande des soumissions pour effectuer le remplacement de l'aqueduc existant de 50 mm de diamètre par un nouvel aqueduc 150 mm. De plus, la structure de la chaussée doit être refaite. Les enveloppes de soumission doivent être cachetées et doivent porter l'inscription « **SOUMISSION N° 2021-03 – Remplacement de l'aqueduc et réfection de la structure de chaussée – Chemin des Pionniers** ». Elles doivent être remises avant 11h (heure légale en vigueur) le 12 mai 2021, à l'attention de Mme Stéphanie Gagnon, directrice générale, à l'adresse suivante :

4998 rue des Saules
La Doré (Québec) G8J 1G9

Les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité sont de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi. Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du Système électronique d'appel d'offres (SEAO), à compter du 8 avril 2021. Toute demande d'information supplémentaire doit également se faire via le SEAO. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure et la date limites à l'endroit indiqué pour la présentation entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission. Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la Municipalité de La Paroisse de La Doré ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

MÉMO DU MAIRE

Le bien collectif, les orientations, notre mission, les compétences, ce ne sont là que quelques aspects avec lesquels le conseil municipal doit travailler dans le but d'offrir une pérennité dans nos infrastructures, de se démarquer par nos concepts et de pouvoir attirer des nouveaux citoyens. Nous sommes à l'an quatre de notre mandat et je crois sincèrement que c'est ce qui nous a guidés tout au long de celui-ci. La Municipalité doit développer des opportunités et profiter de celles-ci que ce soit pour des projets latents depuis longtemps ou de nouveaux projets à développer. Il y a énormément de changements qui se sont opérés au niveau économique et social durant ces quatre années et nous nous devons de réaligner certaines orientations. Au printemps 2018, nous avons procédé à une consultation publique d'une journée et suivant la sortie de ce rapport et de ses recommandations, nous avons effectué quelques changements et avons essayé de combler les besoins exprimés par cette consultation. Force est d'admettre que plusieurs volets ont été couverts ce qui nous mène à penser qu'une partie du travail est effectué. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons les développements résidentiels, industriels et/ou récréo-touristiques.

OFFRE D'EMPLOI

Il nous manque un (e) animateur(trice) pour compléter l'équipe d'animation du camp de jour. Donne ton nom!

Les jeunes ont besoin de quelqu'un de super pour les accompagner au camp de jour.
Du plaisir, des sorties, des jeux intérieurs et extérieurs, ça te tente?
Tu seras avec eux durant **35 heures par semaine.**

En plus, à la fin de l'été, tu auras accumulé au moins 3 500\$ à dépenser.
Penses-y...



Pas besoin d'être étudiant; tout le monde est le bienvenu.
Il suffit d'avoir le goût de travailler avec les jeunes.

Il y a aussi la possibilité qu'occasionnellement, tu fasses d'autres tâches comme des petits travaux d'entretien de terrain et/ou de bâtiment.

Donne ton nom au bureau municipal dès que possible par courriel à coordo@ladore.ca
Viens nous voir, on t'attend.



FINANCES

DÉPENSES Les membres du conseil ont accepté le journal des achats du mois de mars 2021 totalisant un montant de **136 623.70\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Revue de l'Arbre 2021: Participation (495\$);
- Équipement de bureau : Achat d'un photocopieur/télécopieur (9 338\$);
- Achat des lots 4 594 364 et 4 594 367;
- Partenariat avec le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets pour le réaménagement du parc-école (7 000\$);
- Projet d'implantation d'un mini-put : Autorisation de présentation d'une offre d'achat (8 000\$).

GESTION MUNICIPALE

- Adoption du règlement modifiant le nom de deux (2) rues municipales;
- Dépôt du Rapport d'analyse de la vulnérabilité de la source pour le prélèvement d'eau souterraine;
- Modification de la résolution appuyant la présentation d'une demande d'aide financière pour le Moulin des Pionniers;
- Confirmation de réception de paiement en lien avec une entente intervenue entre la Municipalité et la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons;
- Demande d'ajout d'employés au service d'ingénierie à la MRC Domaine-du-Roy;
- Ministère des Transports :
 - Demande de la subvention pour les chemins à double vocation;
 - Demande d'aide financière pour des projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale pour la voirie locale;
 - Demande d'aide financière pour des projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux pour la voirie locale.
- Réfection du réseau d'aqueduc, implantation de la protection incendie et asphaltage de la chaussée du chemin des Pionniers : Autorisation d'appel d'offres;
- CPTAQ : Appui à une demande d'inclusion à la zone agricole;
- Projet Montagne Ouellet :
 - Acceptation du plan d'aménagement final;
 - Autorisation de demande de certification d'autorisation ou d'utilisation pour le secteur.
- Promotion du livre de Yvon Paré « Les Revenants »;
- Appui au projet d'implantation d'un chemin hors normes de Produits Forestiers Résolu.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) AVRIL 2021

Après plusieurs mois d'attente, le conseil de la Fabrique a enfin procédé à sa première réunion de l'année en assermentant les nouveaux marguilliers. C'est Mme Linda Gauthier qui a accepté la présidence. Nous l'assurons de notre entière collaboration.

M. Dany Dubois, nouveau marguillier, en remplacement de M. Jean-Rock Michaud qui quitte après presque 9 ans à donner de son temps auprès de la Fabrique. Durant ses mandats, il a travaillé sur le projet de la venue des bureaux municipaux dans l'église et a réalisé le dossier de la réfection de la toiture, en plus de s'occuper de l'entretien du chauffage aux granules et du nettoyage des planchers. Si vous le rencontrez, n'oubliez pas de lui dire MERCI pour le travail qu'il a accompli pour nous !

M. Clément Bélanger a été nommé pour une deuxième année comme vice-président. Mme Cinthia Michaud a également été nommée comme secrétaire. M. Luc Bélanger, nouveau marguillier, en remplacement de M. Jean-Louis Lalancette, qui nous quitte après son 2^e mandat. Donc merci M. Lalancette pour votre travail de bénévole.

Mme Marielle Tremblay a accepté de renouveler pour un 2^e mandat. MM. Jacques Dubois et Gaëtan Thérberge font toujours partis des membres du conseil de la Fabrique. Bienvenue aux nouveaux marguilliers et un gros merci aux anciens.

Au cours du mois de mai, vous recevrez votre enveloppe de capitation 2021. Le mot « capitation » désigne : taxe par tête. Elle sert à entretenir les biens de la Fabrique comme l'église, les cimetières, les terrains, la remise, etc. et à fournir les objets servant au culte. Toutes personnes de 18 ans et + est supposée payer la capitation. Que l'on soit pratiquant ou non. Cette dernière est l'équivalent des taxes municipales. Il y a aussi le tribut diocésain qui sert à payer l'évêque, l'architecte, l'archiviste et autres besoins du diocèse. Le tribut diocésain est fixé par l'ensemble des Présidents des Fabriques du diocèse, au prorata de la population de chaque paroisse. Cette année il est fixé à 5\$/personne de 0 à 100 ans.

Merci à l'avance de votre générosité et votre bonne collaboration comme vous le faites si bien à chaque année.

SOUSSION CREUSAGE FOSSE CIMETIÈRE

Avis à ceux et celles qui seraient intéressés à faire le creusage de fosse lors de la mise en terre de cercueil au cimetière. Il est important d'avoir la machinerie nécessaire car la Corporation des cimetières demande de ramasser la terre lors du creusage. Vous avez jusqu'au jeudi 6 mai 2021 à 12h pour nous faire parvenir votre soumission par courriel à fabriqueladore@hotmail.com ou par la poste au 4983 rue des Peupliers, La Doré G8J 1E7. L'ouverture des enveloppes se fera le même jour à compter de 14h. Le conseil de la Fabrique ne s'engage à prendre ni la plus haute, ni la plus basse des soumissions reçues.

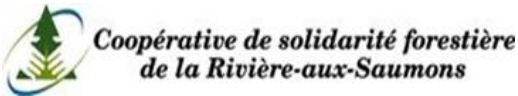
Votre Conseil de la Fabrique.



MERCI À NOS COMMANDITAIRES POUR LE COMPLEXE SPORTIF
SAISON 2020-2021



TRANSPORT
CLERMONT POIRIER



EXCAVATION
FRÉNO



INDUSTRIE
L.LAPIERRE

TRANSPORT L.A.M.



TRANSPORT
J.H.C.



TRANSPORT
N.A.C.

